



# CONTRAT DE PARTICIPATION À LA COURSE DE CAISSES À SAVON

## ENTRE :

**L'organisateur :** Club d'Entreprises des Portes de Chambord en partenariat avec le comité des fêtes de Mer, la municipalité ainsi que la Communauté de Communes Beauce Val de Loire.

Mail : [lacherdecaissesmer@gmail.com](mailto:lacherdecaissesmer@gmail.com)

Adresse : Club des Entreprises des Portes de Chambord - BP10 - 41500 Mer

**Lieu :** Ville de Mer

**Date :** samedi 8 juin 2024

### **Programme :**

**Matinée :**

Contrôle technique et défilé de caisses

Mise en place des caisses à savon sur prégrille de départ pour exposition publique

Restauration sur place

**Après-midi :**

Course des caisses à savon

Remise des prix

Dîner et bal sous la Halle de Mer, réservations indispensables au :

06 99 33 07 52

Pour votre inscription à la course, merci de retourner les conditions paraphées (toutes les pages) et signer la dernière page.

**ATTENTION** seul le règlement technique ci-après sera pris en compte pour juger de la conformité des caisses à savon.

Un plan et les horaires vous seront communiqués par mail courant mai 2024.



## CONDITIONS GÉNÉRALES

- Une équipe sera composée obligatoirement de quatre membres
  - Un pilote et trois pousseurs

OU

- Un pilote, un copilote et deux pousseurs
  
- Le déguisement est obligatoire pour les quatre membres de l'équipe.
- Une chorégraphie d'une vingtaine de secondes sera demandée avant chaque départ.
- Vous devez avoir 16 ans ou plus le jour de la course.
- Si vous n'avez pas 18 ans, vous participez à la course sous la responsabilité d'un tuteur légal qui aura également pris connaissance du contrat, l'aura paraphé et signé.
- La vérification technique de chaque caisse à savon se fera le matin avant le défilé.
- Seules les caisses à savon conformes au règlement technique seront autorisées à prendre le départ, l'organisateur se réserve le droit d'exclure tous les véhicules présentant un danger pour les participants ou le public.
- Un jury composé de quatre personnalités jugera :
  - La créativité de chaque caisse à savon et l'originalité du déguisement.
  - La chorégraphie ou la danse de l'équipe.
  - Le temps chronométré sera également pris en compte pour établir un classement final.



## LA CAISSE À SAVON

- Sa construction devra être artisanale.
- Longueur maxi : 2,5 m.
- Largeur maxi : 1,8 m.
- Hauteur maxi : 1,8 m.
- Poids : 80 kg maxi caisse seule.
- Minimum 3 roues.
- Freinage obligatoire sur deux roues (tambours, disques, patins).
- Le freinage est indépendant de la direction.
- Le volant est obligatoire.
- Toute source de propulsion (motorisée ou pédale) est interdite. La propulsion doit être à la seule force physique de l'équipe.
- Aucune partie amovible n'est tolérée.
- Un plancher fixe sur la surface totale du châssis est obligatoire.
- Les feux d'artifices et fumigènes sont interdits.
- Le klaxon est obligatoire.
- Un anneau diamètre 5 cm est obligatoire à l'avant comme à l'arrière afin de faciliter le remorquage.
- S'il y a un siège, il doit être solidement fixé au châssis (boulonné ou soudé).

## PILOTE ET COPILOTE EQUIPEMENT OBLIGATOIRE

- Le casque à minima type cycliste ou ski (moto conseillé).
- Gants en cuir (pas de mitaines).
- Chaussures fermées.
- Pantalons longs et manches longues protégeant l'ensemble du corps.



## LES POUSSEURS ÉQUIPEMENT

- Coudières et genouillères sont conseillées.

### IMPORTANT

En vous inscrivant et en prenant part à cette course, vous acceptez d'être liés par le présent règlement et garantissez que vous remplissez toutes les conditions d'admissions énoncées ci-dessus.

Les participants doivent s'être acquittés du droit d'inscription : montant = 20€ par caisse. A joindre par chèque à l'ordre du Club des Entreprises des Portes de Chambord.

Les organisateurs déclinent toute responsabilité en cas de vol, d'incident, ou d'accident au cours de cette manifestation. Chaque personne doit être couverte par sa propre assurance responsabilité civile.

Par la signature sur ce document, les participants s'engagent également à l'acceptation du droit à l'image.

**Toute inscription ne sera considérée comme définitive  
qu'à réception de ce document complété et signé et  
du chèque d'inscription, à l'adresse suivante :**

**Club des Entreprises des Portes de Chambord - BP10 - 41500 Mer**

**ET :**



COURSE DE CAISSES À SAVON - LE LACHER DE CAISSES  
samedi 8 juin 2024  
lacherdecaissesmer@gmail.com

## Nom de l'équipe :

Provenance (association, entreprise, club... localité) :



**Capitaine Flamme / Lâcheur de caisse 1**

Nom :

Prénom :

Date de naissance :

Mail (lisible) :

Numéro de téléphone :

Signature du participant ou du tuteur légal :

(faire précéder la signature de la mention « lu et approuvé »)



**Lâcheur de caisse 2:**

Nom :

Prénom :

Date de naissance :

Signature du participant ou du tuteur légal :

(faire précéder la signature de la mention « lu et approuvé »)



**Lâcheur de caisse 3 :**

Nom :

Prénom :

Date de naissance :

Signature du participant ou du tuteur légal :

(faire précéder la signature de la mention « lu et approuvé »)



**Lâcheur de caisse 4 :**

Nom :

Prénom :

Date de naissance :

Signature du participant ou du tuteur légal :

(faire précéder la signature de la mention « lu et approuvé »)

